



## COMMUNIQUÉ COMWNIONE



### **Bretagne Réunie rencontre le Conseil Départemental de Loire-Atlantique**

Philippe Clément, Alan-Erwan Coraud Coprésidents de Bretagne Réunie et Paul Loret Vice-président ont rencontré ce lundi 6 décembre Madame Danielle Cornet Vice-présidente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique en charge de la Jeunesse et citoyenneté, égalité, éducation populaire, enjeux bretons.

Un échange fructueux a été établi et les représentants de Bretagne Réunie ont bien noté la volonté de Madame Cornet de travailler sur le dossier de la réunification de la Bretagne en s'engageant sur un cheminement opérationnel à travers une étude d'impact et des rencontres avec le monde économique, culturel et politique pour les départements concernés avec l'objectif d'une consultation en 2024.

Elle s'est également engagée à établir un dialogue avec le prochain Président de la République.

Bretagne Réunie, quant à elle, a suggéré une rencontre entre les assemblées de Loire-Atlantique et de la Bretagne administrative.

Ses représentants ont rappelé la fin de non-recevoir en 2018, par l'ancien président Monsieur Grosvalet, à notre pétition des 105 000 électeurs de Loire-Atlantique demandant une consultation.

Bretagne Réunie a confirmé son action qui consiste à aller vers une loi actant la réunification de la Bretagne -retour de la Loire-Atlantique en région administrative Bretagne- afin de recréer la Bretagne intégrale, gage de force économique et culturelle, solution d'avenir positive notamment pour notre jeunesse et respect des textes internationaux relatifs à la protection des populations qui font face à la négation de leurs racines.

Nous avons présenté nos vœux de réussite à Madame Cornet en rappelant la fracture grave qu'il y a aujourd'hui entre le monde des élus et la population. Dans une démocratie représentative c'est aux pouvoirs exécutifs et législatifs de rétablir la Bretagne dans son intégrité territoriale. Bretagne Réunie ayant toujours proposé des solutions cohérentes et efficaces pour les départements de l'actuelle région Pays de Loire.

Une loi actant la réunification doit être promulguée par le Président de la République.

Bretagne Réunie sera toujours vigilante contre la banalisation de cette revendication démocratique et le détournement de cet objectif par des stratégies politiciennes qui consisteraient à aller vers un Grand Ouest vide de sens ou un statu quo.